

Tableau des affaires récentes

Nom	Références	Faits poursuivis / apports	Peine
France Télévision et Bygmalion	Cass.Crim., 17 février 2016, n°15-85.363	<ul style="list-style-type: none"> - Favoritisme - Élargissement du champ d'application du favoritisme selon lequel : « <i>Les marchés publics désignés à l'article 432-14 du Code pénal ne se limitent pas aux marchés régis par le Code des marchés publics mais comprennent toutes les formes contractuelles de la commande publique qui partagent les mêmes principes à valeur constitutionnelle de liberté d'accès, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures, que la loi pénale a pour objet de protéger.</i> ». 	<p>Décision prise lors de l'instruction préparatoire.</p> <p>À ce jour, l'affaire est définitivement jugée après le rejet de la Cour de cassation du pourvoi formé par les prévenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bastien Millot : 5 mois d'emprisonnement avec sursis et 100 000€ d'amende ; - Patrick de Carolis : 5 mois de d'emprisonnement avec sursis et 25 000€ d'amende.
Total dans l'affaire Pétrole c/ Nourriture	Cass.Crim., 14 mars 2018, n°16-92.117	<ul style="list-style-type: none"> - Corruption d'agents publics étrangers dans le cadre du programme Pétrole contre Nourriture avec l'Irak 	<ul style="list-style-type: none"> - Première condamnation d'une personne morale française pour ce délit depuis son instauration dans le code pénal
Jérôme Cahuzac	CA Paris., 15 mai 2018, n°07/02755	<ul style="list-style-type: none"> - Fraude fiscale et blanchiment de fraude fiscale d'un ancien ministre délégué au Budget - Aggravation du quantum de la peine entre les deux instances mais réduction de la partie d'emprisonnement ferme lui permettant l'aménagement de sa peine 	<ul style="list-style-type: none"> - 4 ans d'emprisonnement dont 2 ans avec sursis (3 ans ferme en première instance) - 300 000€ d'amende - Inéligibilité durant 5 ans
UBS AG	TC Paris., 20 février 2019, n° 11055092033	<ul style="list-style-type: none"> - Blanchiment de fraude fiscale et démarchage bancaire illicite de prospects français - Débat sur la CJIP refusée durant l'instruction 	<ul style="list-style-type: none"> - Amende de 3,7 milliards d'euros

<p>Patrick Balkany</p>	<p>Premier volet : CA Paris., 4 mars 2020, n°19/07824</p> <p>Second volet : CA Paris., 27 mai 2020, n°19/12444 (second volet)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Premier volet : Fraude fiscale - Second volet : Blanchiment de fraude fiscale, corruption passive (désistement appel du Parquet), blanchiment de corruption passive (désistement appel du Parquet), prise illégale d'intérêts, déclaration incomplète ou mensongère de situation patrimoniale à la HATVP 	<ul style="list-style-type: none"> - Première instance : mandat de dépôt dans chacun des volets <ul style="list-style-type: none"> - Premier volet : 4 ans d'emprisonnement dont 1 avec sursis (pas de mandat de dépôt), interdiction de gérer pendant 10 ans, inéligibilité durant 10 ans - Second volet : 5 ans d'emprisonnement (pas de mandat de dépôt), amende de 100 000€, interdiction de gérer pendant 10 ans, inéligibilité durant 10 ans, confiscation des biens
<p>Affaire Karachi</p>	<p>TC Paris., 15 juin 2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Abus de biens sociaux - Complicité d'abus de biens sociaux - Recel d'abus de biens sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Peines d'emprisonnement de 5 ans ferme sans sursis et mandat d'arrêt contre les intermédiaires Takieddine – El-Assir - Peine d'emprisonnement de 5 ans dont 2 avec sursis pour les proches de Balladur (N. Bazire, R. Donnedieu de Vabres) et 4 ans dont 2 avec sursis pour T. Gaubert - Amendes allant jusqu'à 300 000€

Rifat-al-Assad	TC Paris., 17 juin 2020, n°14037000165	<ul style="list-style-type: none"> - Recours aux services d'une personne exerçant un travail dissimulé - Recours en bande organisée aux services d'une personne exerçant un travail dissimulé <ul style="list-style-type: none"> - Blanchiment aggravé 	<ul style="list-style-type: none"> - Peine d'emprisonnement de 4 ans ferme - Multiples confiscations de biens immobiliers (en France et aux Royaume-Uni) et de créances
François Fillon	TC Paris., 29 juin 2020	<ul style="list-style-type: none"> - Détournement de fonds publics - Recel de détournement de fonds publics (pour son épouse) - Complicité d'abus de biens sociaux - Recel d'abus de biens sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Peine d'emprisonnement de 5 ans dont 3 avec sursis <ul style="list-style-type: none"> - 375 000€ d'amende - Inéligibilité durant 10 ans